



Le secteur sports et croisières côtières de l'ASMA nationale organise les coupes nationales sportives dans les 7 disciplines suivantes :
Badminton, Échecs, Football, Golf, Pétanque, Tennis de Table et Volley-ball.

Les épreuves se dérouleront du 18 au 20 mai 2023 au Croisic (44). Vous ne pourrez participer qu'à une seule épreuve.

Autres particularités de cet évènement, les sportifs sélectionnés pourront venir avec leurs familles (avec supplément).

Outre les infos (cf. onglet) au niveau national, les conditions fixées par l'ASMA 87 pour votre participation sont les suivantes :

- remplir le fichier et l'adresser par mail au correspondant ASMA 87 (samir.benothman@asp-public.fr)

- Une sélection sera alors effectuée au niveau de l'ASMA 87 qui privilégiera :

=> une mixité de représentativité des différents sites (DDT-DREAL-ASP-LYCEES AGRICOLES...)

=> une priorisation des adhérents (ouvrant-droits) puis, si besoin pour compléter l'équipe, les conjoints/enfants (ayant-droits) et enfin les externes selon les conditions du règlement interne de l'ASMA nationale.

=> une priorisation aux adhérents n'ayant jamais participé aux coupes sportives précédentes

- Prévoir un certificat médical pour la discipline retenue

- En cas de non sélection sur le sport privilégié, vous pouvez choisir jusqu'à deux autres disciplines pour tenter une sélection.

Attention : La date limite d'inscription est fixée au 30 septembre 2023 !

INSCRIPTION	
Sport privilégié :	
Sport choix n°2	
Sport choix n°3	
NOM :	
PRENOM :	
DIRECTION/SERVICE :	
TELEPHONE :	
EMAIL :	
<i>Nom/Prénom ayant-droit</i>	
Sport privilégié :	
Sport choix n°2	
Sport choix n°3	
<i>Nom/Prénom externe</i>	
Sport privilégié :	
Sport choix n°2	
Sport choix n°3	

AIDE A LA SELECTION	
Avez-vous déjà participer à une coupe nationale ASMA 87 ?	
Souhaitez-vous être capitaine de l'équipe ASMA 87 ?	
Votre participation est soumise à conditions ?	
Si oui sous conditions, expliquez :	